



Conseil économique et social

Provisoire

18 novembre 2011

Français

Original : anglais

Session de la session d'organisation de 2011

Compte rendu analytique provisoire de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 18 mai 2011, à 15 heures

Président : M. Kapambwe (Zambie)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)Programme de travail de base du Conseil (*suite*)Élections, présentations de candidature, confirmation des présentations et nominations (*suite*)

Questions diverses

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

11-31462X (F)



Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 25.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (suite) (E/2011/L.9)

Projet de décision E/2011/L.9 intitulé « Débat du Conseil économiques social sur la question du passage de la phase des secours à celle de l'aide au développement »

1. **M. de Bassompierre** (Belgique), présentant le projet de résolution, dit que le texte est le reflet d'un consensus auquel on est parvenu à l'issue de consultations informelles. Il espère que son adoption conduira à la tenue d'un débat intéressant.

2. *Le projet de résolution E/2011/L.9 est adopté.*

Programme de travail de base du Conseil (suite) (E/2010/15/Add.1)

Projet de résolution intitulé « Reclassement au niveau de division de la Section des questions nouvelles et liées aux conflits de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et création d'un Comité gouvernemental des questions nouvelles et du développement dans les situations de conflit »

Projet de résolution intitulé « Reclassement du Centre de la femme de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale au rang de division et suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans les pays arabes après quinze ans : Beijing+15 »

3. **Le Président** indique que M. Koterec (Slovaquie), Vice-Président, a envoyé à tous les membres du Conseil une lettre datée du 12 mai 2011 pour leur communiquer copie des deux projets de résolution en attente de la Section B du Chapitre I du document E/2010/15/Add.1, lettre dans laquelle on propose de remplacer « Entérine » par « Prend note de » dans le premier paragraphe de chaque résolution. Ces changements leur ont été indiqués au titre de la procédure d'approbation tacite et ils n'ont fait l'objet d'aucune objection.

4. **M^{me} de Laurentis** (Secrétaire du Conseil) donne lecture d'une déclaration concernant les incidences qu'auraient sur le budget-programme les deux projets de résolution en attente de la Section B du Chapitre I du document, tels qu'ils ont été modifiés, disant que la mise en œuvre du projet de résolution intitulé « Reclassement au niveau de division de la Section des questions nouvelles et liées aux conflits de la

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et création d'un Comité gouvernemental des questions nouvelles et du développement dans les situations de conflit » et du projet de résolution intitulé « Reclassement du Centre de la femme de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale au rang de division et suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans les pays arabes après quinze ans : Beijing + 15 » n'aurait pas d'incidences sur le budget-programme pour l'exercice biennal en cours, question qu'il resterait toutefois à revoir pour ce qui concerne le prochain.

5. **Le Président** invite le Conseil à examiner le projet de résolution intitulé « Reclassement au niveau de division de la Section des questions nouvelles et liées aux conflits de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et création d'un Comité gouvernemental des questions nouvelles et du développement dans les situations de conflit », tel qu'il a été modifié.

6. *Le projet de résolution, tel qu'il a été modifié, est adopté.*

7. **Le Président** invite le Conseil à examiner le projet de résolution intitulé « Reclassement au rang de division du Centre de la femme de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans les pays arabes après quinze ans : Beijing +15 », tel qu'il a été modifié.

8. *Le projet de résolution, tel qu'il a été modifié, est adopté.*

9. **Le Président** dit que le Conseil a ainsi achevé son examen du rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les domaines économique, social et dans les secteurs connexes (E/2010/15/Add.1). Il croit comprendre que le Conseil désire prendre note de l'ensemble du rapport.

10. *Il en est ainsi décidé.*

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations (suite)

Sièges restant à pourvoir depuis les précédentes sessions

11. **Le Président** dit qu'il avait eu l'intention de tenir des élections pour les sièges non encore pourvus de la Commission de la population et du développement, de

la Commission de la condition de la femme et du Groupe intergouvernemental d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de publication, mais qu'il a été porté à son attention que certaines délégations n'ont pas encore achevé leurs consultations. C'est pourquoi il suggère de remettre les élections à la semaine suivante.

12. **M. Fiallo** (Équateur) n'a rien contre la remise à plus tard des élections, mais la situation ne va pas sans lui causer une certaine gêne. La candidature de son pays a été présentée avant le 28 septembre mais, par suite d'une erreur interne, elle n'a pas été inscrite à l'ordre du jour et sa Capitale n'a pas reçu de réponse du Bureau. Le Groupe des États d'Amérique du Sud et des Caraïbes n'est pas convenablement représenté dans le Groupe intergouvernemental d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de publication et il reste des sièges à pourvoir depuis, dans certains cas, deux ans. M. Fiallo espère qu'il n'y aura plus d'erreurs et que les élections pourront avoir lieu la semaine suivante.

13. **Le Président** croit comprendre que le Conseil désire remettre les élections à la semaine suivante.

14. *Il en est ainsi décidé.*

Questions diverses

Proposition d'amendement de la Convention unique des Nations Unies sur les stupéfiants, 1961, telle qu'elle a été amendée par son Protocole de 1975.

15. **Le Président** dit que M. Grauls (Belgique), Vice-Président, tient des consultations informelles sur l'amendement que l'État plurinational de Bolivie propose d'apporter à l'article 49, paragraphes 1 c) et 2 e), de la Convention unique des Nations Unies sur les stupéfiants de 1961, telle qu'elle a été amendée par son Protocole de 1975. Ces consultations informelles sont en cours et devraient se terminer pour la fin de la semaine. Le Président informera par lettre les membres du Conseil sur l'issue de ces consultations.

Réunion informelle spéciale du Conseil sur le Sud-Soudan

16. **Le Président** dit que le nouvel État du Sud-Soudan verra le jour le 9 juillet 2011 et devra faire face à de gros défis dans les domaines de la politique, de la sécurité, du développement et de l'édification d'une nation. L'émergence de ce nouvel État appelle la

prompte mobilisation de la communauté internationale et du système des Nations Unies pour lui apporter l'appui nécessaire, en tenant compte des enseignements tirés d'autres situations comparables. Le Conseil économique et social représente une tribune idéale pour faire intervenir diverses parties prenantes dans le droit fil de son mandat pour ce qui concerne le développement, l'action humanitaire, la coordination du système des Nations Unies et la coopération au développement.

17. C'est pourquoi, en concertation avec tous les acteurs appropriés, le Bureau envisage l'organisation d'une réunion informelle sur la promotion d'une paix et d'un développement durables dans le Sud-Soudan. Ce sera l'occasion de faire ressortir l'importance du développement pour le maintien de la paix et de faire jouer la coordination et la cohésion du système des Nations Unies et de ses partenaires dans le travail qu'ils font. On prévoit pour cela la date du 7 juin 2011 et d'autres informations seront fournies en temps utile. Si d'autres organismes désirent se joindre au Conseil pour parrainer cet événement, leur contribution sera la bienvenue.

Faits marquants de la quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

18. **Le Président** dit qu'il a assisté, à Istanbul, à la récente quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et trouvé réconfortant de voir tant de fonctionnaires de haut niveau venus du monde entier pour parler développement dans les pays les moins avancés. D'intenses négociations sur le projet de Programme d'action et la Déclaration d'Istanbul ont eu lieu parallèlement aux séances officielles de la Conférence. L'issue de la Conférence d'Istanbul représente un grand pas en avant pour les pays les moins avancés. D'importants engagements ont été pris concernant l'accélération de l'investissement et de l'aide au secteur privé. Le Programme d'action compte entre autres thèmes clefs le renforcement des capacités humaines, la réduction de la vulnérabilité de ces pays aux chocs par la création d'emplois et l'augmentation de la productivité. La Conférence s'est donné comme objectif ambitieux de réduire de moitié d'ici 2021 le nombre des pays les moins avancés.

19. Le Programme d'action d'Istanbul fait passer de trois à six ans la période durant laquelle les pays qui aspirent sortir de la liste seront privés des divers privilèges dont ils jouissent. Il demande par ailleurs au

Conseil économique et social de procéder à un examen périodique de sa mise en œuvre et de sa coordination et d'en faire état dans ses examens ministériels annuels. En outre, le Forum pour la coopération en matière de développement doit continuer à analyser les tendances observables dans la coopération internationale au développement ainsi que la cohérence des politiques de développement, notamment pour les pays les moins avancés.

20. Le Bureau discutera de la manière de donner suite à ce mandat.

Faits marquants du colloque de haut niveau du Forum pour la coopération en matière de développement de Bamako

21. **Le Président** a assisté, les 5 et 6 mai, au Colloque de haut niveau du Mali dans le cadre de la préparation au Forum pour la coopération en matière de développement de 2012 qui avait pour thème : « Orienter la coopération dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement : efficacité et résultats ». Le Colloque a été suivi par environ 150 participants venus de plus de 50 pays en développement et développés. Y ont aussi participé, conformément à la tradition du Forum, des représentants d'organisations de la société civile, de parlements et d'administrations locales.

22. Un certain nombre de messages clefs ont été définis concernant la maximisation des résultats de l'aide pour faire reculer la pauvreté et réaliser d'autres objectifs du Millénaire pour le développement. On a également fait valoir qu'il est essentiel que la maîtrise et la direction des opérations appartiennent au pays, s'agissant de définir, de poursuivre et d'évaluer les résultats de la coopération en matière de développement, y compris concernant les grands objectifs du développement, et la nécessité d'assurer durabilité et impact de moyen à long terme. Les débats ont porté sur le besoin de disposer de repères clairs et d'outils appropriés pour examiner la manière dont l'aide contribue à la réalisation des objectifs de développement national et de ceux du Millénaire pour le développement.

23. La réunion a été des plus utiles, en particulier concernant la question de savoir comment renforcer l'efficacité de l'aide et le caractère mutuel des responsabilités.

Faits marquants de la conférence d'avant-forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies

24. **Le Président** a assisté au Pré-Forum de l'Alliance des civilisations, qui a eu lieu à Doha, dans le cadre de la préparation au prochain Forum 2011 de l'organisation. Le Pré-Forum a donné l'occasion de prendre en considération les vues de la société civile, d'évaluer le bilan de l'Alliance des civilisations, de juger de son utilité et de voir comment il serait possible d'orienter son travail dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement.

25. Le Président a informé le Pré-Forum sur ce que fait le Conseil, mettant en particulier l'accent sur le thème de l'éducation, auquel une grande place sera faite durant la session de fonds à venir. Il a, dans sa déclaration, fait savoir que les grands thèmes en seront notamment de savoir comment relever les défis que représente l'accès à l'éducation, en particulier celle des filles, comment en relever la qualité, comment aligner les besoins de l'économie sur les compétences générées par les systèmes éducatifs et comment aborder la question du partage de la charge éducative pour faire pièce à « l'exode des cerveaux ». En ce qui concerne ce dernier point, il a dit qu'il faut reconnaître l'investissement massif des pays en développement dans l'éducation de leur population et que les pays doivent œuvrer ensemble pour en partager la charge afin de réduire dans toute la mesure du possible les conséquences de « l'exode des cerveaux » pour les pays d'origine des migrants.

La séance est levée à 16 heures.